



# NAO 2024



Malgré les arguments portés par la CGT, sur l'importance **d'augmenter tous les salaires de 5 %**, la Direction a abordé les négociations en ayant préalablement décidé de ne pas dépasser : **3 % !**

Alors même que **l'inflation moyenne pour 2023 aura été de + 4.9%** (INSEE, indice des Prix à la Consommation). Cela veut dire que les prix étaient **4.9% plus chers qu'en 2022...** qui avait déjà des prix **5,2% plus chers qu'en 2021 !**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le **SMIC aura augmenté lui de 12,4%** (1766 € brut). **Et pour vous ? Quelle a été votre augmentation ?** La CGT demandait **une augmentation générale** afin que **tous les salaires** suivent, à minima, cette augmentation du salaire de référence.

Sans augmentation générale, la direction reste maître d'arbitrer les « zéros RIS » (en 2023, 208 salariés ont été concernés & 25% ont eu moins de 4%)

Au 1<sup>er</sup> janvier, pour rappel, la cotisation complémentaire santé augmente de 8%, ainsi que les cotisations salariales (\*).

**La CGT-TF1 a pu peser, malgré tout, pour obtenir le maintien et l'amélioration de certains avantages sociaux :**

L'augmentation « de quelques euros » des primes de sujétions liées au travail de nuit et de matin. (un bon début mais peu mieux faire !)

Le maintien de la rémunération à 100% pour les congés maternités et congés « second parent » (avec l'espoir de voir augmenter les 28 J. de ces derniers)

**Prime carburant + 150 €**

Pour tous les salariés en CDI/CDD de + de 3 mois d'ancienneté (+700h/an pour CDDU-pigistes) ayant un accès autorisé aux parkings de TF1.

L'augmentation de la prime de tableau de service pour les cadres planifiés 155€ ou 195€ (+5 €, TF1)

**Restaurant d'Entreprise**  
Subvention TF1 pour tous  
**0.80€/plateau (+ 0.20€)**

**FORFAIT MOBILITÉ DURABLE**  
« FMD » : 600 €/AN (+ 100 €)

**La CGT-TF1 proche de vous, en vous souhaitant une belle année avec :**

- Une + juste distribution des bénéfices en **minimisant la part de Dividendes**,
- La prise en compte d'objectifs RSE à la hauteur des enjeux de la crise climatique,
- Un management bienveillant et participatif, sans discriminations ni sanctions,
- La modernisation des moyens syndicaux, entre autres avec un mailing mensuel aux salariés
- Le respect des charges de **travail SOUTENABLES**, tout en y trouvant **du SENS !**

(\*) impactant le salaire NET, en raison de l'augmentation de 5.4% du plafond annuel de la sécurité sociale qui passe de 3666€ à 3864€ / mois. La CGT a demandé une clause de revoyure en juillet sans conditions afin de négocier une enveloppe supplémentaire au 3%..



# BULLETIN D'ADHÉSION/D'INFORMATION

La CGT n'existe que par ses adhérent.e.s et sympathisant.e.s, pas simplement lors des élections, les conditions de travail concernent chacun d'entre nous.

*S'informer syndicalement, c'est déjà vouloir connaître ses droits !*

Nous proposons, à tous les salariés du GROUPE TF1, de nous contacter :

**NOM :** ..... **PRÉNOM :** .....

**Je souhaite (plusieurs choix possibles) :**

- Soutenir le travail syndical de la CGT en devenant adhérent.e,
- Avoir des informations concernant mon niveau de rémunération,
- M'engager syndicalement pour défendre mes droits,
- Recevoir par email, les informations de la CGT-TF1,

**SIGNATURE :**

**SERVICE :** ..... **SOCIÉTÉ :** .....

**TÉL. :** .....

**ADRESSE MAIL :** .....

Vos attentes, questions, signalements :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**A remettre aux délégué.e.s / élu.e.s CGT :**

**Fabrice GRUDÉ / Nathalie LAURENT / Julie REGARD**

Ou au **bureau de la CGT-TF1 3ème étage aile sud**  
Téléphone 01.41.41.12.97 ou **06.99.80.09.84**

Ou dans la **boîte aux lettres CGT n° 99** (rdc Aile Nord)

Ou écrire à [Syndicat.cgttf1@laposte.net](mailto:Syndicat.cgttf1@laposte.net)

[www.cgt-tf1.fr](http://www.cgt-tf1.fr) **Twitter / X : @CgtTf1**

**LinkedIn : [Syndicat CGT-TF1](#)**